



PROCÈS-VERBAL DE LA COMMISSION DES JEUNES Section Foot à 11 *Le 27 Août 2026*

Président : MAIGRET Patrick

Présents : DEALET Dominique, PELLEGRINELLI pierre

AVENANT DU PV COMMISSION DES JEUNES DU 18 AOÛT 2026 :

- **Demande de dérogation concernant les rencontres pour la saison 2026-2027**

La Commission des Jeunes accorde au club de :

- **L'US ESTRÉES ST DENIS : l'équipe U15 1 est autorisée à jouer les rencontres à domicile le samedi à 14h30**
- **Le CS CHAUMONT EN VEXIN : l'équipe U17 2 est autorisée à jouer les rencontres à domicile le samedi à 14h00 suite à la suppression de l'équipe U16**
- **L'AS NOAILLES CAUVIGNY : l'équipe U15 à 8 est repositionnée au samedi à 15h15**

Prochaine réunion sur convocation

Le Président et Secrétaire de séance : MAIGRET Patrick